



35e Rallye du Boulonnais C.C. Desvres-Samer 22-23 août 2026

Convention Média (obligatoire)

Je soussigné Mademoiselle, Madame ou Monsieur.....

travaillant pour le compte de.....

accepte les termes de la présente convention entre le signataire et l'organisation du **35^{ème} rallye du Boulonnais C.C. Desvres-Samer** et déclare être en possession d'une **assurance responsabilité civile professionnelle et accident ou être couvert par l'assurance de mon mandataire** en cours de validité pendant le déroulement du **35^{ème} rallye du Boulonnais C.C. Desvres-Samer, du samedi 22 au dimanche 23 août 2026**, et ce tant pour moi-même que pour les membres de mon équipe.

Je m'engage sur l'honneur ainsi que les membres de mon équipe :

- à ne pas attenter d'actions judiciaires et/ou pénales à l'encontre de l'organisation, des représentants du **35^{ème} rallye du Boulonnais C.C. Desvres-Samer** si un accident ou un incident survenait sur moi-même et/ou un membre de mon équipe pendant le déroulement de l'épreuve.
- à respecter les consignes de sécurité, et notamment à me placer uniquement dans les Zones Public (ZP) définies par l'organisation.
- à porter la chasuble et/ou le badge délivré(s) par le **service presse du 35^{ème} rallye du Boulonnais C.C. Desvres-Samer**. Les officiels ou les membres des forces de l'ordre se réservent le droit de refuser l'accès au parcours et aux infrastructures du rallye en cas d'absence de toute preuve d'accréditation.

En aucun cas, l'ASA du Détroit, le comité d'organisation, ni les officiels du 35^{ème} rallye du Boulonnais C.C. Desvres-Samer ne seront responsables de mon ou notre insécurité pendant le déroulement de l'épreuve.

Je m'engage auprès de l'ASA du Détroit et du comité d'organisation à leur faire parvenir le fruit de mon travail sur le 35^{ème} rallye du Boulonnais C.C. Desvres-Samer (photos, vidéos, articles de presse ou lien média...)* dans un délai le plus proche, sous peine de ne plus être accrédité l'année suivante.

Les images et les vidéos qui sont produites sont la propriété exclusive de l'ACCO ou de l'ASA du DETROIT.

A le,
Lu et approuvé,

Signature,

Document à renvoyer avant le 15 août 2026 à
Gilles GUILLON, responsable Presse - gilles.guillon4@orange.fr
Copie à Julien GRESSIER, Président de l'ACCO - autoclubcoteopal@aol.com



35e Rallye du Boulonnais C.C. Desvres-Samer

22-23 août 2026

FORMULAIRE D'ACCREDITATION

*Avant toute demande, merci de prendre connaissance du document « Convention Média - Conditions d'accréditation »
Les accréditations presse sont réservées à la presse. Toute demande incomplète ou illisible sera refusée.*

NOM DU MEDIA

TITRE :
NOM : PRENOM :
TEL PORT : MAIL :
FONCTION :

DESIGNATION

- | | |
|---------------------------------|--------------------------------|
| 1- PRESSE NATIONALE / REGIONALE | 5- SITE INTERNET D'INFORMATION |
| 2- PRESSE SPECIALISEE | 6- ATTACHE DE PRESSE |
| 3- TELEVISION / RADIO | 7- VIDEO |
| 4- AGENCE PHOTO | 8- TEAM |

PERSONNE A ACCREDITER

NOM : PRENOM :
Tél Port : Mail :
Adresse :
Fonction : **Tél Personne à contacter :**
N° Chasuble : N° Licence FFSA ou Carte Presse Nationale :

Je déclare être détenteur :

- | | |
|---|--|
| ☐ Carte de presse | ☐ Laissez Passer Média FFSA |
| ☐ Lettre accréditive | ☐ Assurance Responsabilité Civile Professionnelle |
| ☐ Convention signée par chaque intervenant accrédité | |

☐ Je prendrai la chasuble obligatoire pour les photographes et vidéastes (chèque de caution de 30 € à l'ordre de LSA-HDF)

☐ Je déclare faire partie d'une association à but d'information (*sportive ou locale*) et disposer d'une lettre accréditive pour couvrir le rallye.

Joindre chaque document demandé pour la validation de votre (vos) demande(s) d'accréditation(s)
Les images et les vidéos qui sont produites sont la propriété exclusive de l'ACCO ou de l'ASA du DETROIT.

DATE : LIEU :
SIGNATURE

Document à renvoyer avant le 15 août 2026 à
Gilles GUILLON, responsable Presse - gilles.guillon4@orange.fr
Copie à Julien GRESSIER, Président de l'ACCO - autoclubcoteopal@aol.com